

Ses valeurs

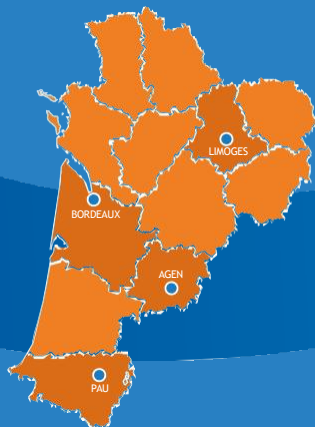
L'association Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine est constituée d'associations départementales et a créé un Centre Ressources Régional (CRR) dédié aux personnes avec trisomie 21 ou autre trouble du développement intellectuel et à leur entourage.

L'organisation innovante de ses services permet de répondre efficacement aux besoins exprimés, tout au long du parcours de vie.

Professionnels et bénévoles partagent tous les mêmes valeurs, à l'origine de leur engagement :

- **La confiance et le respect en la personne avec trisomie 21 ou autre déficience intellectuelle**
- **Le développement de ses compétences et celles de sa famille**
- **L'innovation éducative et médico-sociale**
- **Le triple partenariat personnes avec une trisomie 21 ou autre déficience intellectuelle / parents / professionnels** dans leurs engagements et leur militantisme
- **L'aboutissement à une autonomie optimale de la personne concernée, à une meilleure qualité de vie** au travers de son inclusion sociale et de la reconnaissance de sa citoyenneté.

Contacts



trisomie
GIRONDE

05 57 99 09 80
contact33@t21aquitaine.fr

trisomie
LOT & GARONNE

05 53 48 32 38
contact47@t21aquitaine.fr

trisomie
PYRÉNÉES ATLANTIQUES

05 59 84 47 38
contact64@t21aquitaine.fr

trisomie
HAUTE VIENNE

05 55 34 43 17
contact87@t21aquitaine.fr

Conception : Otempora.com • Photo : merci à Mathilda pour son sourire

**Centre Ressources Régional
Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine**
C'est ma vie, je la choisis !

Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine

Une démarche inclusive !

Permettre à chaque enfant, chaque adulte avec trisomie 21 ou autre trouble du développement intellectuel de choisir sa vie, est un défi pour chacun : personne concernée, parent, professionnel et partenaire.

En accord avec l'évolution de la politique du handicap en France et en Europe, le Centre Ressources Régional (CRR) Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine poursuit les objectifs suivants :

- **Donner la priorité aux choix de vie de la personne concernée et de son entourage**
- **Promouvoir l'inclusion en milieu ordinaire et l'accès au droit commun**, en mobilisant un réseau autour de chaque personne accompagnée
- **Assurer aux bénéficiaires un parcours choisi et sans rupture**, en leur permettant de le faire évoluer autant que nécessaire
- **Construire une société inclusive et participer à l'accessibilité du droit commun.**



Le Centre Ressources Régional (CRR) et le dispositif d'Assistance au Projet de Vie (APV)

Le CRR regroupe un ensemble de compétences et de services pour les personnes avec trisomie 21 ou autre trouble du développement intellectuel, et leur famille, sur les différents territoires. Ils sont mobilisables de façon indépendante ou coordonnée.

Le CRR se décline en **3 pôles d'expertise** :

Pôle école / formation / travail

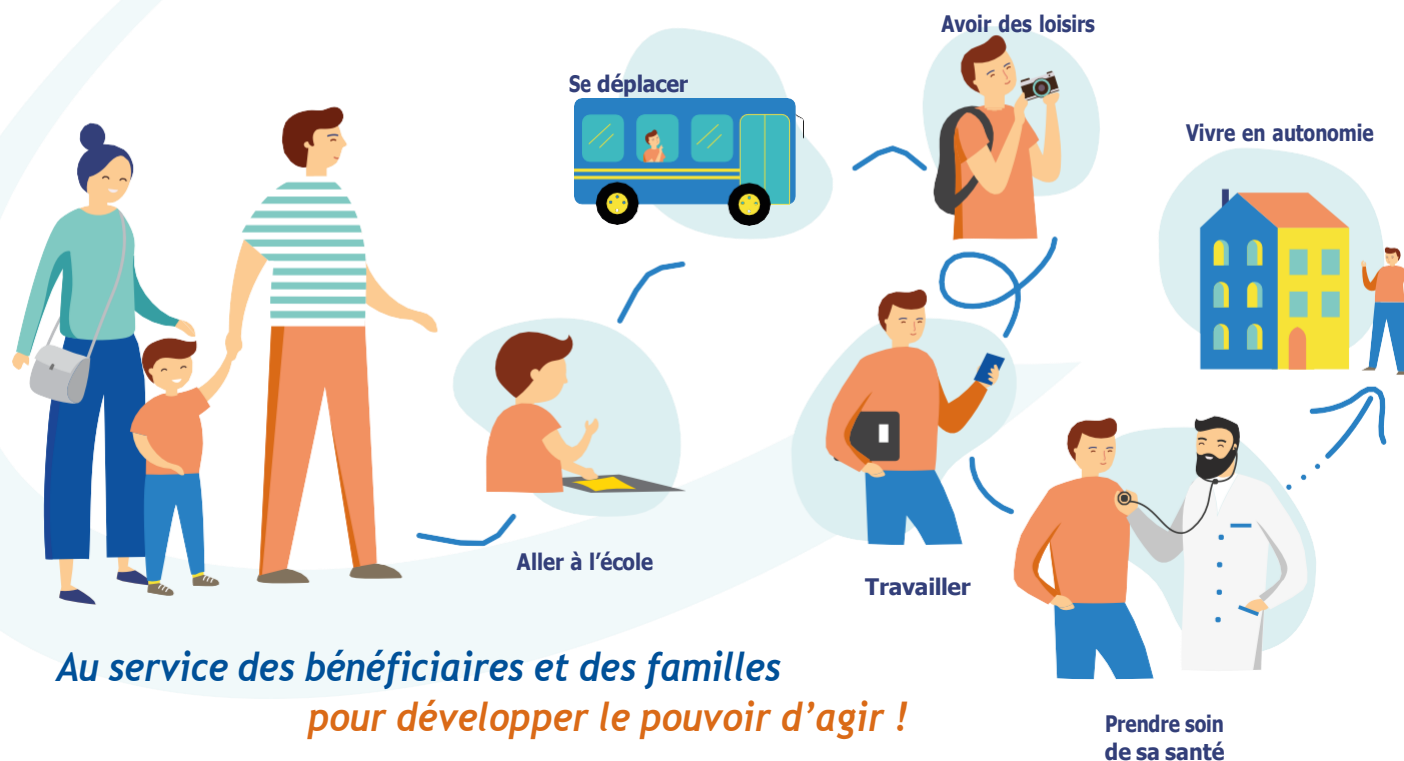
facilite la scolarisation, la formation professionnelle et l'emploi en milieu ordinaire

Pôle santé

rend le parcours de soin du bénéficiaire accessible à lui-même et à sa famille en mobilisant les acteurs de la santé du droit commun et les compétences en interne

Pôle vie sociale

facilite notamment l'accès aux loisirs, sport, culture, déplacements, habitat... en milieu ordinaire.



Au service des bénéficiaires et des familles

pour développer le pouvoir d'agir !

Le Centre Ressources Régional est complété par un service innovant et fondamental : **le dispositif d'Assistance au Projet de Vie (APV)**, véritable levier pour la réalisation des projets de vie. Son but est d'accompagner la construction du parcours à toutes les étapes de la vie :

- **Aider à la formulation du « devenir » et du projet de vie**
- **Mettre à disposition des informations et aider à trouver des solutions permettant d'exercer un libre choix**
- **Favoriser la mobilisation des acteurs du territoire qui participeront à la mise en œuvre du projet.**